Études internationales



II - Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 17, Number 1, 1986

URI: https://id.erudit.org/iderudit/701968ar DOI: https://doi.org/10.7202/701968ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print) 1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Galarneau, H. (1986). II – Les relations extérieures du Québec. Études internationales, 17(1), 147–156. https://doi.org/10.7202/701968ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



6 décembre:

M. Vernon G. Turner quitte le poste d'ambassadeur en Israël pour prendre la direction de l'ambassade canadienne en Union soviétique.

30 décembre:

Le ministère des Affaires extérieures annonce la nomination de trois consuls généraux, M. George Blackstock à Munich, Mme Pierrette Lucas à Philadelphie et M. Michael Spencer à Osaka, tous issus de la fonction publique fédérale.

II — Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1985)

A — Aperçu général

Des élections générales tenues le 2 décembre portaient au pouvoir le Parti libéral du Québec qui faisait élire 99 députés à l'Assemblée nationale, avec 56 % des voix, contre 23 pour le Parti québécois sortant qui recueillait 39 % des suffrages. Le nouveau premier ministre, M. Robert Bourassa, défait dans son comté, annonçait dix jours plus tard la formation de son cabinet. Le ministère des Relations internationales était placé sous la direction de M. Gil Rémillard, constitutionnaliste et professeur de Droit, à qui était confié également le dossier des Affaires intergouvernementales canadiennes. La responsabilité de ces deux domaines, dissociée au moment de la création du ministère des Relations internationales en mars 1984, était donc de nouveau confiée au même ministre comme c'était le cas avec le ministère des Affaires intergouvernementales. M. Pierre MacDonald, ancien vice-président de la Banque de Montréal, était nommé au Commerce extérieur et chargé également du Développement technologique. Parmi les autres ministres, signalons Mme Louise Robic aux Communautés culturelles et à l'Immigration et M. John Ciaccia à l'Énergie et aux Ressources¹.

Peu de temps avant de déclencher les élections, le premier ministre Pierre-Marc Johnson avait procédé à un remaniement ministériel. À partir du 16 octobre, deux nouveaux ministres, choisis à l'extérieur de la députation péquiste, succédaient à M. Bernard Landry pour les deux derniers mois de l'administration Johnson. Mme Louise Beaudoin, jusque-là déléguée générale du Québec en France, à la tête du ministère des Relations internationales et M. Jean-Guy Parent, maire de Boucherville, à la direction du ministère du Commerce extérieur². Au moment de sa nomination, Mme Beaudoin affirmait son intention de régler la question de la participation québécoise au sommet de la francophonie; une entente entre Ottawa et Québec intervenait effectivement avant les élections.

La 1^{ère} session de la nouvelle législature (33^{ère}) s'ouvrait le 16 décembre. Dans le discours inaugural lu par la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, le gouvernement libéral posait les grandes lignes de son action: rôle prépondérant de l'entreprise privée, déréglementation, privatisation, assainissement des finances publiques, relance de l'économie. Parmi les neuf mesures du « plan d'action » de relance de l'économie, deux se rapportent directement aux relations extérieures. Il s'agit de la réorientation de l'activité des maisons du Québec à l'étranger pour aider les petites et moyennes entreprises à exporter, et de la vente d'électricité aux États-Unis³. Le gouvernement indiquait par ailleurs son intention

^{1.} Le Devoir, 13 décembre 1985, p. 4.

^{2.} Gilles LESAGE, Le Devoir, 17 octobre 1985, p. 1.

^{3.} Extraits du discours inaugural, Le Devoir, 17 décembre 1985, p. 9.

de donner à la région de Québec une dimension internationale, ce à quoi s'étaient engagés les deux principaux partis au cours de la campagne électorale. M. Gil Rémillard avait notamment souligné la possibilité d'instaurer à Québec un centre d'arbitrage du commerce international et un centre d'études pour l'UNESCO⁴. Plus tôt au cours de l'automne, à l'occasion d'une conférence sur l'arbitrage commercial international, le ministre de la Justice, M. Raynald Fréchette, avait déclaré que son gouvernement était d'accord avec la ratification de la Convention de New York sur la reconnaissance de l'arbitrage international, qu'il était prêt à soutenir le gouvernement fédéral pour que le Canada paraphe cette Convention ainsi qu'à effectuer les modifications législatives permettant son application au Québec⁵.

La volonté du gouvernement libéral de réorienter à des fins commerciales l'action des maisons du Québec à l'étranger relançait le débat sur les responsabilités respectives des ministères des Relations internationales et du Commerce extérieur, mis en veilleuse à la suite de la nomination d'un même ministre, M. Bernard Landry, à la tête des deux ministères. Le nouveau gouvernement songerait notamment à faire passer au Commerce extérieur le réseau des délégations du Québec à l'étranger qui dépend actuellement du ministère des Relations internationales. Le ministre du Commerce extérieur, M. Pierre MacDonald, déclarait d'autre part à un quotidien montréalais que son gouvernement procéderait à un examen des objectifs, du personnel, des budgets et des performances des vingt-six délégations⁶.

B — Questions économiques et commerciales

Le gouvernement fédéral et les provinces s'entendaient à la fin novembre sur le principe de la pleine participation de ces dernières aux prochaines négociations commerciales avec les États-Unis ainsi qu'à celles du GATT. Le principe était accepté par le Premier ministre canadien au cours de la conférence annuelle des premiers ministres des onze gouvernements qui avait lieu à Halifax. Les modalités de la participation des provinces restent toutefois à définir, l'entente prévoyant à ce propos une période de trois mois au cours de laquelle les onze gouvernements devront également établir une base commune de données en vue des négociations avec les États-Unis, définir les objectifs spécifiques de chaque province et du fédéral et déterminer les obstacles à la réalisation de ces objectifs aux États-Unis. Le vice-premier ministre du Québec, M. Marc-André Bédard, qui participait à la conférence, interprétait l'entente comme assurant aux provinces « une place à la table des négociations », ce qui répond, disait-il, aux exigences québécoises⁷.

Le ministre des Finances, M. Bernard Landry, annonçait le 26 novembre qu'une Commission consultative sur le libre-échange formée de représentants du secteur privé et des syndicats serait chargée d'étudier les conséquences sectorielles et régionales du libre-échange ainsi que ses conséquences sur la productivité, l'investissement et l'emploi⁸.

Au cours de la campagne électorale, le chef du Parti libéral s'est montré moins enthousiaste que le gouvernement du Parti québécois sur la question du libre-échange canado-américain. M. Bourassa, dans un discours devant le Canadian Club, préférait parler

^{4.} Norman DELISLE, Le Devoir, 7 novembre 1985, p. 5.

^{5.} J.-C. RIVARD, Le Soleil, 18 octobre 1985, p. A9, cité par L'Argus, 18 octobre 1985, p. A9.

^{6.} Marie-Agnès THELLIER, Le Devoir, 23 décembre 1985, p. 2.

^{7.} Bernard Descôteaux, Le Devoir, 30 novembre 1985, pp. 1 et 12.

^{8.} Jocelyn Dumas, Le Devoir, 27 novembre 1985, p. 13.

d'échange plus libre que de libre-échange, et soulignait le danger que le libre-échange enclenche un processus d'intégration politique ou économique avec les États-Unis. Il estimait d'autre part essentiel que le Québec participe aux négociations avec les États-Unis.⁹.

Alors qu'il était encore ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry déclarait au cours d'une conférence portant sur le commerce de contrepartie réunissant des hommes d'affaires que son gouvernement était prêt à participer, avec le secteur privé, à la création d'une agence spécialisée qui fournirait l'information nécessaire aux entreprises engagées dans ce type de commerce. Selon le ministre, qui déplorait toutefois le recours à cette forme d'échange, il s'avère nécessaire de s'organiser pour assister les PME qui de plus en plus ont à y faire face ¹⁰.

C — La Francophonie

De longues années de querelles stériles entre Ottawa et Québec sur la participation québécoise à un Sommet francophone prenaient fin à l'automne avec la signature d'une entente fixant les modalités de la présence québécoise à la rencontre des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones. Difficile à concevoir sous le régime Trudeau, le rapprochement des positions québécoise et canadienne avait été souhaité et amorcé peu après l'arrivée au pouvoir des Conservateurs à Ottawa. Le texte de l'entente était rendu public le 8 novembre par les premiers ministres Mulroney et Johnson. Les gouvernements québécois et canadien se sont mis d'accord sur un Sommet en deux parties, l'une qui traitera de la situation politique et économique mondiale et où le Québec -, présent à la table de conférence pendant toute la durée du Sommet -, se comportera « comme un observateur intéressé », et la seconde qui portera sur la coopération et le développement, le Québec y participant cette fois « à part entière, selon les modalités et la pratique suivies à l'Agence de coopération culturelle et technique ». Le statut d'observateur intéressé signifie que le Premier ministre du Québec pourra, « après concertation et avec l'accord ponctuel du premier ministre du Canada », prendre la parole et exprimer son point de vue sur les questions qui intéressent son gouvernement.

Le gouvernement québécois a par ailleurs obtenu du fédéral que celui-ci accepte de s'engager à orienter ses efforts afin que les questions de coopération et de développement occupent une « place prépondérante » à l'ordre du jour du Sommet¹¹.

Pour le premier ministre Pierre-Marc Johnson, l'entente constitue une première en ce qui concerne la participation directe du Québec à une conférence internationale au sommet, et « rend possible (...) l'exercice de ses responsabilités internationales » ¹². L'entente signée par le gouvernement du Parti québécois semblait satisfaire également la nouvelle administration québécoise. Dans une entrevue radiodiffusée, le premier ministre Bourassa déclarait que le sommet permettrait au Québec et à l'ensemble des francophones du Canada « de prendre conscience de la puissance des pays francophones dans le monde. Il peut également mener vers des relations à d'autres niveaux, disait-il, particulièrement dans les domaines économiques » ¹³. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick participera au Sommet au même titre que

^{9.} François BARBEAU, Le Devoir, 5 novembre 1985, pp. 1 et 12.

^{10.} Philippe Dubuisson, Finance, 7 octobre 1985, p. 22, cité par L'Argus, 11 octobre 1985, p. A13.

^{11.} Texte de l'entente Ottawa-Québec sur le Sommet francophone, *Le Devoir*, 9 novembre 1985,

^{12.} Bernard DESCÔTEAUX et Marie-Agnès THELLIER, Le Devoir, 9 novembre 1985, pp. 1 et 12.

^{13.} Le Soleil, 16 décembre 1985, p. A5, cité par L'Argus, 16 décembre 1985, p. A5.

le Québec, un document identique ayant été signé au début de décembre par les gouvernements Hatfield et Mulroney¹⁴.

Le Québec était au nombre d'un petit groupe de pays chargés de préparer le Sommet et comprenant également les représentants de la France, de la Belgique, du Canada, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Sénégal, de la Tunisie, du Vietnam et du Zaïre. À la suite des travaux de ce groupe, les ministres des Affaires étrangères des pays qui participeront au Sommet se réunissaient à Paris le 14 décembre pour examiner les propositions relatives au déroulement du Sommet et à son ordre du jour. Le gouvernement du Québec y déléguait son nouveau ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, accompagné du sousministre des Relations internationales, M. Yves Martin et de M. Claude Roquet, délégué du Québec aux Affaires francophones et multilatérales, qui avait participé aux travaux préparatoires 15. Les ministres de la Francophonie se mirent d'accord pour tenir à Paris les 17, 18 et 19 février 1986 le premier Sommet françophone. Le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas, annonçait à l'issue de la réunion que les chefs d'État et de gouvernement discuteront des problèmes Nord-Sud et de l'aide que pourraient apporter aux pays démunis les pays industrialisés. Mais ils devront surtout, disait-il, se pencher sur le sort de la langue française afin de s'entendre sur la nécessité de relever les défis liés à la francophonie, au moyen par exemple des banques de données, de la télévision, des télécommunications et de la diffusion du livre. Enfin, il leur faudra examiner l'avenir des institutions francophones actuelles et particulièrement de l'ACCT à qui pourrait être confié le secrétariat permanent du Sommet 16. La presse rapportait plus tard que les débats se feraient autour de cinq grands blocs de discussion: la situation politique mondiale, les questions économiques, la coopération pour le développement, la coopération culturelle et l'avenir des institutions francophones internationales 17.

La X^{ième} Conférence générale de l'ACCT s'ouvrait le 16 décembre à Dakar. Au cours de la réunion du Conseil d'administration de l'Agence, qui précédait de quelques jours la conférence, le sous-ministre adjoint québécois au ministère des Relations internationales, M. Jean-Marc Léger, était élu à la présidence du Conseil d'administration. M. Léger fut le premier Secrétaire général de l'Agence, au cours des années soixante-dix. Au ministère des Relations internationales, on estimait que cette élection confirmait le rôle majeur qu'a à jouer le Québec au sein de la francophonie internationale 18. La conférence générale élisait quant à elle un nouveau secrétaire général, faisant succéder à M. François Owono Nguema, du Gabon, un de ses compatriotes, M. Paul Okumba. Les pays membres décidaient d'autre part de limiter à 3,5 % l'augmentation du budget annuel de l'agence, d'effacer les impayés de certains pays jusqu'à la fin de 1983 et de réduire de 25 % la cotisation de 14 membres faisant partie du groupe des pays les moins avancés (PMA). La cotisation des pays riches était donc augmentée en conséquence et celle du Québec relevée de \$5,000.00. La proposition de créer une Fondation internationale de la francophonie, présentée en septembre par le ministre Bernard Landry, était accueillie favorablement par la Conférence qui chargeait le Québec d'effectuer au cours de l'année 86 une étude de faisabilité du projet 19.

^{14.} Pierre April, Le Devoir, 7 décembre 1985, p. 1.

^{15.} Cabinet du Premier ministre, Communiqué de presse, 12 décembre 1985.

^{16.} Jean-Paul Bury, La Presse, 15 décembre 1985, p. 6, cité par L'Argus, 16 décembre 1985, p. A4.

^{17.} Bernard DESCÔTEAUX, Le Devoir, 27 décembre 1985, pp. 1 et 10.

^{18.} Ministère des Relations internationales, Communiqué de presse no. 235, 13 décembre 1985.

Jean-Paul Bury, Le Soleil, 19 décembre 1985, p. A11, cité par L'Argus, 19 décembre 1985, p. A13.

D — Le Québec et les États-Unis

1 - RENCONTRES INTERGOUVERNEMENTALES ET INTERPARLEMENTAIRES

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrigue, effectuait au début du mois d'octobre une visite au Connecticut à la suite de l'envoi dans cet État de travailleurs de l'Hydro-Québec allés prêter main-forte à leurs collègues américains à la suite de dommages causés par le passage d'un ouragan. Le ministre Rodrigue proposait alors au gouverneur, M. William O'Neil, et au président de *Northeast Utilities* et de la NEPOOL, M. Bill Ellis, de négocier une entente d'assistance mutuelle en cas de désastre. M. Rodrigue suggérait en même temps d'augmenter les échanges de technologie dans le domaine de l'électricité ainsi que de concerter les efforts de recherche et de développement ²⁰.

Une délégation de législateurs américains membres des comités de l'Énergie et de l'Environnement du *Council of State Governments* effectuait une tournée d'information au Québec du 16 au 18 octobre. Les législateurs, accompagnés de fonctionnaires, ont rencontré les ministres de l'Environnement et de l'Énergie et des Ressources et ont également eu des entretiens avec des députés québécois des Commissions parlementaires de l'économie et du travail, pour discuter des échanges d'électricité entre le Québec et le nord-est américain, et avec des députés membres de la Commission de l'aménagement et des équipements avec qui il devait être question des pluies acides, des déchets toxiques et des polluants atmosphériques²¹.

L'ambassadeur américain au Canada, M. Thomas Niles, en poste à Ottawa depuis septembre, effectuait une première visite officielle au Québec à la fin décembre. Il y rencontrait le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, les deux hommes discutant de questions internationales et abordant de façon générale le dossier du libre-échange ²².

2 - LES EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ

La société Hydro-Québec et le *New England Power Pool* (NEPOOL) signaient le 14 octobre à Montréal un nouveau contrat prévoyant la vente d'électricité québécoise à la Nouvelle-Angleterre. L'Hydro-Québec fournira ainsi à la Nouvelle-Angleterre sept milliards de kilowattheures d'énergie ferme par année pendant dix ans à partir de 1990. La société québécoise compte tirer des revenus de près de \$3 milliards (US) de ces exportations dont le prix doit varier en fonction de celui du pétrole ²³. Une entente de principe avait été conclue en juin 1984 par les deux parties. Le premier ministre Pierre-Marc Johnson et le gouverneur de l'État du New Hampshire, M. John Sununu, assistaient à la signature du contrat. M. Sununu, qui est président de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre; déclarait à cette occasion que cette région n'aurait besoin, pendant les cinq à quinze prochaines années, de pas plus de trois à six mille mégawatts de plus, qui seront fournis cette fois par des installations américaines, par exemple grâce à la deuxième phase de la centrale nucléaire de Seabrooke. Le communiqué conjoint publié par MM. Johnson et Sununu à cette occasion fait état de l'intention des deux gouvernements « de poursuivre et de développer une coopération active en matière d'énergie, de commerce, de relations économiques et d'environnement » ²⁴.

^{20.} La Presse, 4 octobre 1985, p. A14, cité par L'Argus, 4 octobre 1985, p. A11.

^{21.} Assemblée nationale, Communiqué, 16 octobre 1985, cité par L'Argus, 17 octobre 1985, p. B17.

^{22.} Léa LÉVESQUE, Le Devoir, 24 décembre 1985, p. 2.

^{23.} La Presse, 4 octobre 1985, p. A14, cité par L'Argus, 4 octobre 1985, p. A11.

^{24.} Miville Tremblay, Le Devoir, 16 octobre 1985, p. 13.

3 - AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

M. Gérald Godin, ministre des Affaires culturelles au cours des derniers mois de l'administration Johnson, déclarait à la suite des élections que son gouvernement avait été l'objet de pressions de la part des États-Unis pour empêcher l'adoption de la règlementation de la loi 109 sur le cinéma. Les distributeurs américains ont exprimé à maintes reprises depuis la présentation du projet de loi, adopté en juin 1983, leur opposition aux mesures envisagées. M. Godin révélait que le consulat américain à Québec aurait transmis le 27 novembre au gouvernement québécois une note du Département d'État dans laquelle celui-ci annonçait son intention d'intervenir auprès d'Ottawa si le règlement 105 de la loi était adopté ²⁵. Toujours selon M. Godin, le gouvernement américain aurait également manifesté de façon implicite son intention de soutenir un boycott des salles québécoises par les distributeurs américains. L'ambassade américaine à Ottawa niait qu'il y ait eu menace de représailles mais confirmait l'intervention du consul américain à Québec auprès du gouvernement québécois pour manifester l'inquiétude du gouvernement américain devant les pratiques discriminatoires que consacrerait la règlementation envisagée. Celle-ci n'était pas adoptée par le gouvernement Johnson avant les élections ²⁶.

Le ministère du Commerce extérieur organisait la participation d'entreprises québécoises à plusieurs foires commerciales aux États-Unis: des sociétés du secteur des biens et services industriels participaient au Job Shop Capabilities & Custom Components Show, au New Jersey à la fin octobre, des fabrications du prêt-à-porter masculin au National Association of Men's Sportswear Buyers'Show de New York du 27 au 30 octobre, des sociétés du secteur des équipements et produits industriels exposaient au Great Lakes Industrial Show à Cleveland en novembre, des manufacturiers de produits électroniques exposaient également à San Francisco en novembre dans le cadre du WESCON 85 et des sociétés du secteur des primes et articles de promotion présentaient leurs produits au National Premium and Incentive Show de Chicago au début de décembre 27. Le ministère du Commerce extérieur coordonnait d'autre part deux missions, l'une à Los Angeles en octobre pour des entreprises du secteur du transport en commun et l'autre à Dallas en novembre à l'occasion du Dallas Fall Market Days, pour le secteur des articles de consommation liés à l'aménagement de l'habitat 28.

E — Le Québec et l'Europe occidentale

À l'occasion de son passage à Paris en décembre pour la conférence des ministres des Relations extérieures des pays et gouvernements francophones, le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, avait un entretien d'une demi-heure avec le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas. Il fut question des relations bilatérales franco-québécoises, prioritaires pour le Québec affirmait le ministre québécois²⁹.

Plusieurs colloques se tenaient à l'automne dans le cadre de la coopération francoquébécoise et réunissaient dans certains cas des ministres des deux gouvernements. MM. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et le ministre français délégué à l'Agriculture et aux Forêts de France, M. René Souchon,

^{25.} Le Devoir, 9 décembre 1985, p. 3.

^{26.} Bernard Descôteaux, *Le Devoir*, 10 décembre 1985, p. 1; Marie-Agnès Thellier, *Le Devoir*, 11 décembre 1985, p. 10.

^{27.} Ministère du Commerce extérieur, Communiqués de presse des 25 et 28 octobre, 5 et 19 novembre et du 2 décembre 1985.

^{28.} Ibid., Communiqués de presse du 4 octobre et du 4 novembre 1985.

^{29.} Jean-Paul Bury, La Presse, 15 décembre 1985, p. 6, cité par L'Argus, 16 décembre 1985, p. A4.

participaient ainsi à un colloque sur la transformation laitière qui se tenait à Montréal au début d'octobre. De part et d'autre, on fit état des difficultés auxquelles se heurte l'exportation de certains produits dans l'autre pays, M. Souchon signalant le cas des fromages contingentés sur le marché canadien et M. Garon celui du porc³⁰. Quelques jours plus tard, le ministre français du travail, M. Michel Delebarre, et la ministre québécoise de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu, Mme Pauline Marois, se rencontraient à Lille à l'occasion d'un colloque sur les mutations technologiques et l'emploi³¹. Les ministères des Relations internationales du Québec et des Relations extérieures de France organisaient d'autre part un séminaire sur le génie-conseil réunissant à Paris du 25 au 29 novembre des représentants français et québécois de ce secteur³². Enfin, un colloque sur la terminologie et les technologies nouvelles organisé par le Commissariat général de la langue française de France et l'Office de la langue française du Québec se tenait à Paris du 9 au 11 décembre. On y instaura un réseau informatisé de données linguistiques, terminologiques et néologiques de langue française³³.

Alors que les députés français adoptaient à l'automne un projet de loi approuvant un avenant à l'entente franco-québécoise de sécurité sociale de 1979 sur lequel les deux gouvernements s'étaient entendus en septembre 1984, le Québec poursuivait ses efforts en vue de conclure avec d'autres pays européens des ententes similaires. Il participait à titre d'observateur aux négociations canado-autrichiennes sur la sécurité sociale qui avaient lieu à Vienne du 7 au 11 octobre, et discutait avec la République fédérale allemande à Bonn du 14 au 18 octobre de la conclusion d'une entente dans ce domaine ³⁴.

Des entreprises québécoises participaient, sous l'égide du ministère du Commerce extérieur, à quelques foires commerciales européennes: à la Foire du livre de Francfort et au Salon international des techniques et énergies du futur à Toulouse en octobre, à l'exposition NOVOTECH de Lyon et au Salon international du bâtiment et de la construction INTERBUILD 85 de Birmingham en novembre 35. Une mission commerciale multisectorielle se rendait en Suède et en Norvège du 28 octobre au 2 novembre et une mission d'accords industriels amenait à Paris en décembre à l'occasion de l'exposition MESUCORA deux entreprises québécoises du secteur des appareils de contrôle et de l'automation 36.

F — Le Québec, l'URSS et l'Europe de l'Est

Le vice-premier ministre de la Hongrie, M. Jozseph Marjay, accompagné d'une délégation de son pays comptant parmi ses membres le secrétaire d'État au ministère de l'Industrie, le sous-ministre au Commerce international, le directeur général de l'Institut de gestion de l'Énergie et le directeur du Secrétariat pour les Relations économiques internationales, effectuait une visite officielle au Québec du 29 au 31 octobre. Le gouvernement québécois était ainsi pour la première fois l'hôte de dirigeants hongrois. Au cours de ce séjour consacré aux questions commerciales et économiques, le vice-premier ministre Marjay eut des entretiens avec son homologue québécois, M. Marc-André Bédard, ainsi qu'avec le

^{30.} Miville TREMBLAY, Le Devoir, 3 octobre 1985, p. 13.

^{31.} Le Soleil, 10 octobre 1985, p. C9, cité par L'Argus, 10 octobre 1985, p. A5.

^{32.} Ministère des Relations internationales, Communiqué no. 222, 20 novembre 1985.

^{33.} Ibid., Communiqué no. 234, 5 décembre 1985.

^{34.} Le Devoir, 5 décembre 1985, p. 5; Ministères des Relations internationales et du Commerce extérieur, Calendrier conjoint des activités, période du 7 au 21 octobre 1985, p. 4.

^{35.} Ministère du Commerce extérieur, Communiqués de presse du 8 octobre 1985, du 21 octobre 1985, du 18 novembre 1985 et du 24 novembre 1985.

^{36.} Ibid., Communiqués de presse du 28 octobre et du 2 décembre 1985.

ministre du Commerce extérieur, M. Jean-Guy Parent et avec des représentants des milieux d'affaires. M. Marjay a souhaité que s'effectue un rapprochement entre les entreprises hongroises et canadiennes qui, a-t-il dit, ne se connaissent pas. À M. Marc-André Bédard qui soulignait le déficit de la balance commerciale du Québec avec la Hongrie, le vice-premier ministre aurait répondu qu'il fallait d'abord développer les relations commerciales entre les deux pays. Selon lui, il existe des possibilités du côté des produits de haute qualité, notamment dans le secteur agro-alimentaire ³⁷.

Une mission commerciale québécoise d'entreprises du secteur agro-alimentaire se rendait en Union soviétique du 18 au 26 octobre, alors que se tenaient à Moscou deux salons, l'un sur l'agriculture et l'autre sur l'équipement de boulangerie³⁸.

G — Le Québec, l'Amérique latine et les Caraïbes

Le Québec et la Barbade concluaient le 27 novembre leurs négociations en matière de sécurité sociale par la signature d'une entente de réciprocité dans ce domaine. Le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale de la Barbade, M. O'Brien Trotman, de passage à Montréal pour l'occasion, et le ministre québécois des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Élie Fallu, ont signé l'entente au nom de leurs gouvernements³⁹.

Comme il s'y était engagé en septembre, le gouvernement québécois consacrait à la reconstruction de Mexico un montant correspondant au double des dons versés à la Croix-Rouge par les Québécois. Ce sont \$500,000 qui étaient ainsi affectés à la construction d'une école primaire à Mexico. L'aide totale accordée au Mexique par le gouvernement du Québec à la suite du tremblement de terre de septembre s'élevait ainsi à \$700,000, le gouvernement ayant annoncé peu après le séisme l'octroi de \$200,000 à la Croix-Rouge pour l'aide aux sinistrés. Ce montant était puisé au Fonds permanent d'aide internationale créé récemment par le gouvernement 40.

Une mission commerciale des secteurs de l'informatique et de la bureautique se rendait au Venezuela et au Mexique du 27 octobre au 9 novembre 41. Le ministère du Commerce extérieur organisait également un séminaire sur l'informatisation des administrations et des entreprises à Bogota, en Colombie, du 17 au 23 novembre où des représentants d'entreprises québécoises furent les conférenciers. Le ministère estimait utile de promouvoir l'expertise québécoise dans le domaine du logiciel au moment où la Colombie s'apprête à informatiser son administration publique et où un projet de \$65 millions dans le domaine de l'éducation, financé par la Banque interaméricaine de développement, prévoit l'achat d'ordinateurs et de logiciels 42.

H — Le Québec et l'Asie

La décision de la société sud-coréenne Hyundai de construire au Québec une usine de montage d'automobiles était annoncée le 15 novembre par le président d'Hyundai Canada,

^{37.} Ministère des Relations internationales, *Communiqué no. 211*, 24 octobre 1985; Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1985, p. 11.

^{38.} Ministère du Commerce extérieur, Communiqué de presse, 17 octobre 1985.

^{39.} Ministère des Relations internationales, Communiqué de presse, 27 novembre 1985.

^{40.} Ibid., Communiqué de presse no. 229, 27 novembre 1985.

^{41.} Ministère du Commerce extérieur, Communiqué de presse, 28 octobre 1985.

^{42.} Ibid., Communiqué de presse, 18 novembre 1985.

M. Sung Hak Park, et par le premier ministre Pierre-Marc Johnson. Le gouvernement québécois et l'entreprise sud-coréenne avaient signé deux jours plus tôt un protocole d'entente sur ce projet de \$300 millions. Hyundai bénéficiera d'une subvention des gouvernements d'Ottawa et de Québec pour la construction de l'usine, qui devrait débuter à l'été 1986. D'autres avantages consentis par le gouvernement québécois comprendraient le terrain et des tarifs réduits d'électricité 43.

Le gouvernement du Québec espérait également attirer la compagnie Toyota à choisir son territoire pour y implanter l'usine qu'elle doit construire au Canada. Après le ministre des Finances, M. Yves Duhaime, qui avait rencontré en septembre au Japon les dirigeants de Toyota, c'était au tour du premier ministre Pierre-Marc Johnson de discuter avec des représentants de la compagnie en tournée d'information au Canada au début d'octobre. Toyota annonçait toutefois en décembre sa décision de s'installer en Ontario⁴⁴.

Une mission chinoise présidée par la ministre des Ressources en Eau et de l'Énergie électrique de la Chine, Mme Qian Zhengying, était au Québec en octobre pour visiter les installations de la Baie de James et avoir des entretiens avec des représentants de fabricants et de firmes de génie-conseil⁴⁵. Une autre mission chinoise venait au Québec en novembre; il s'agissait cette fois de représentants du Centre d'Échange en Science et Technologie de Pékin qui, avec le Centre de commerce mondial de Montréal et avec l'Institut Armand-Frappier, ont jeté les bases d'échanges scientifiques et technologiques⁴⁶.

Enfin une mission commerciale des secteurs de l'énergie, des ressources en eau et du transport dirigée par le ministère du Commerce extérieur se rendait à Manille, au siège de la Banque asiatique de développement, ainsi qu'en Inde et au Pakistan du 29 novembre au 14 décembre ⁴⁷.

I — Chronologie thématique*

Association parlementaire du Commonwealth

2 au 12 octobre:

Le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, participe à la 31^{ème} assemblée générale de l'Association parlementaire du Commonwealth à Régina.

Mission commerciale en Algérie et en Tunisie

10 au 23 octobre:

Le ministère du Commerce extérieur dirige une mission commerciale des secteurs de la formation et de la santé en Algérie et en Tunisie.

^{43.} Claude TURCOTTE, Le Devoir, 16 novembre 1985, pp. 12 et 14; voir aussi Alain DUBUC, La Presse, 21 novembre 1985, p. A1, cité par L'Argus, 21 novembre 1985, pp. A2-A3.

^{44.} Louis FALARDEAU, La Presse, 4 octobre 1985, p. A8.

^{45.} Ministères des Relations internationales et du Commerce extérieur, Calendrier conjoint des activités, période du 23 septembre au 7 octobre 1985, p. 2.

^{46.} Ministère du Commerce extérieur, Communiqué de presse, 20 novembre 1985.

^{47.} Ibid., Communiqué de presse, 28 novembre 1985.

^{*} Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Le Québec et la FAO

15 octobre:

À l'occasion du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le ministre des Relations internationales, M. Bernard Landry, annonce que le gouvernement du Québec versera \$25,000 à cette organisation internationale au cours des trois prochaines années afin de réaliser un programme de formation agricole destiné à des cadres intermédiaires et des techniciens agricoles de pays africains.

Délégué intérimaire du Québec en France

17 octobre:

Le bureau du Premier ministre annonce la nomination de M. Claude Roquet à titre de délégué intérimaire du Québec en France, pour remplacer Mme Louise Beaudoin, devenu ministre des Relations internationales. M. Roquet était déjà délégué aux Affaires multilatérales et francophones, en poste à Paris.

Nouvelle structure administrative au ministère du Commerce extérieur

octobre:

Le Bulletin Commerce extérieur publie le nouvel organigramme adopté en juin dernier par le ministère du Commerce extérieur. La division des tâches s'effectue suivant les secteurs d'activités plutôt que suivant des divisions géographiques. Le ministère compte donc trois grandes directions, les directions générales des programmes d'aide, des relations économiques avec l'extérieur et des opérations promotionnelles, ainsi qu'une direction de la prospection des investissements et une direction de la coordination géographique.

Coopération pour le développement

13 novembre:

Le Devoir rapporte que le ministère des Relations internationales songe à instaurer un programme de \$2 millions, « Québec sans frontières », pour l'envoi de coopérants au tiers-monde.

Mission commerciale du Vermont au Québec

début novembre:

Mme Madeleine Kunin, gouverneur du Vermont, dirige une mission commerciale de cet État au Québec. Mme Kunin souhaite que se multiplient les relations commerciales entre le Québec et le Vermont et notamment que des accords de co-participation soient conclus entre les investisseurs des deux États.

La CONFEJES

28 novembre au 3 décembre:

Une délégation de hauts-fonctionnaires représente le Québec à la XVI^{ème} session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) qui se tient à Djibouti.